

POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

FAITS MARQUANTS

Deux nouveaux projets



En Colombie, lutter contres les violences faites aux femmes avec Taller Abierto.



Au Pérou, soutenir les populations autochtones victimes de l'exploitation minière et pétrolière.

Une avancée majeure pour la protection des droits humains en France

Le 13 novembre 2014, après adoption par l'Assemblée nationale et le Sénat, le Président de la République a promulgué la loi n° 2014-1352 autorisant la ratification par la France du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Congrès Terre des Hommes France

En mars 2014, s'est tenu le Congrès de l'association en prolongement de son cinquantième anniversaire. Il a mis en évidence les résultats positifs de l'approche du développement par les droits de Terre des Hommes France et a confirmé l'intégration du droit à un environnement sain dans les droits économiques, sociaux et culturels.



L'année associative 2014 nous a tenus en veille, sensibilisation et plaidoyer pour renforcer le projet de Terre des Hommes France consistant à soutenir les actions qui permettent aux plus démunis de vivre en dignité. Nous continuons d'agir en respectant l'autonomie et les responsabilités de nos partenaires, tant publics, dont l'État français, que privés, les organisations civiles et communautaires de défense des droits économiques, sociaux et culturels, dont ceux des enfants en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Nous avons continué d'animer et de soutenir les campagnes et sensibilisations en vue de la ratification du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, un accord international permettant aux citoyens et communautés d'avoir recours à la justice lorsque, par exemple, les droits à la santé et à la sécurité sociale, le droit à la sécurité alimentaire ou le droit à l'éducation, ne sont pas garantis par les États. Cette action politique et juridique est importante pour amener les gouvernements à protéger les citoyens et les communautés les plus vulnérables et les plus touchés par les crises économiques et les politiques d'austérité.

Nous saluons donc la ratification par la France de cet accord international et œuvrons auprès des représentants du peuple français pour que les droits socioéconomiques soient traduits dans des politiques publiques favorables à la dignité de nos concitoyens. Nos actions de solidarité internationale étant axées sur les droits sociaux fondamentaux, nous retiendrons pour cette année celles menées en Colombie (Taller Abierto), au Pérou (FEDEPAZ), au Togo (Action Sud) et au Népal (Fair Action Népal). Nous soutenons dans ces pays des communautés en détresse sociale, à travers les acteurs locaux engagés afin que par leurs efforts chacun parvienne à un niveau de vie suffisant : accès à l'eau, à la nourriture, au logement, à la santé, à l'éducation, à des activités économiques.

Ces actions modestes sont d'une importance capitale car, dans ces communautés, des dynamiques nouvelles se déclenchent amenant les partenaires à mobiliser les ressources locales, y compris les acteurs publics, pour améliorer leurs conditions de vie. Le fait de nous fonder sur les droits permet, outre le soutien matériel aux projets, de renforcer les capacités citoyennes des partenaires impliqués, capacités sans lesquelles il ne peut y avoir de durabilité des actions soutenues, voire une prise en charge locale totale des questions sociales.

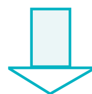
Adhérents au projet de Terre des Hommes France, nous exerçons notre citoyenneté en partageant les actions et expériences internationales dans nos délégations, ce qui nous rend, publics accueillis et nous, plus sensibles à la citoyenneté dans nos départements, nous, plus engagés dans la gestion délicate des ressources issues de la générosité. Aussi, persistons-nous dans des réflexions complexes sur notre modèle économique de façon à le consolider par une gouvernance adéquate que nous appelons de tous nos vœux.

Didier Prince-Agbodjan
Président de Terre des Hommes France

NOUS AGISSONS POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

NOTRE OBJECTIF

La défense des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) des populations dans le monde.



NOTRE MOYEN

L'APPROCHE DESC

SENSIBILISATION

Nous sensibilisons le grand public et les associations en France et dans le monde par la mise à disposition d'outils fonctionnels pour faire appliquer les DESC dans les États concernés.
Pour cela nous travaillons avec les différentes plateformes DESC à l'international. Les deux outils majeurs sont le Rapport contradictoire et le Guide pour la société civile.

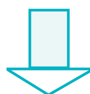
ACTIONS DE TERRAIN

Nous apportons un soutien financier à des partenaires locaux (associations, réseaux d'associations) qui mènent des projets de défense des droits des populations sur quatre continents et leur apportons une expertise technique en gestion de projets. Cette action est conduite dans un objectif d'autonomisation des acteurs locaux, gage de pérennisation.

PLAIDOYER

Nous effectuons un travail de plaidoyer en France : nous agissons pour le respect des DESC en tant qu'obligations extraterritoriales de la France en politique extérieure.
Ainsi, nous sommes membres de différentes plateformes de plaidoyer (Plateforme DESC, GRUPO SUR, Coordination SUD, CRID, etc.).

21 DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES



AUTONOMISATION DES POPULATIONS

Le résultat de l'action de Terre des Hommes France, par cette approche du développement par les droits économiques, sociaux et culturels en soutien à des associations locales, est d'apporter à celles et ceux victimes de violations de ces droits la possibilité de les défendre conformément à la législation nationale et internationale. Ainsi, agissant à la source des injustices et favorisant l'autonomisation des acteurs, un changement durable est possible...

DIX PROGRAMMES DE TERRAIN

TOGO - ITIESSI : accompagner les Comités Villageois de Développement



Depuis août 2013, Terre des Hommes France est partenaire d'Action Sud, ONG togolaise à l'origine du projet « ITIESSI » d'appui au renforcement des structures communautaires de dix villages de la Préfecture de l'Amou. Action Sud accompagne la restructuration de Comités Villageois de Développement pour que les citoyens soient en capacité de définir les difficultés qu'ils rencontrent et de formuler des propositions locales via l'élaboration de Plans d'Action Villageois mis en œuvre par des micro-projets. L'objectif est de structurer les initiatives de développement des villageois et d'y associer les autorités locales.

Après une évaluation réalisée en fin d'année 2014 confirmant la pertinence du partenariat, nous allons étendre les activités en 2015 en intégrant trois nouveaux villages au projet.

Ce projet a été soutenu par







CAMEROUN - Participation citoyenne et bonne gouvernance urbaine

À la suite d'une mission exploratoire en 2013, Terre des Hommes France a décidé de nouer un partenariat avec l'ONG camerounaise ASSOAL pour 2014.



L'objectif est de former et d'accompagner des citoyens, des leaders associatifs et communautaires ainsi que des autorités locales pour travailler ensemble à la mise en œuvre de la démocratisation des affaires publiques allant dans le sens d'un meilleur accès à l'alimentation, à l'eau, à la santé, à l'éducation, au logement, à l'emploi, à l'égalité entre les hommes et les femmes… Le programme se déroule dans certains quartiers vulnérables des communes de Yaoundé et de Douala.

Les activités suivantes ont été réalisées : organisation d'un atelier de restitution des résultats de l'évaluation à mi-parcours de l'application par le gouvernement camerounais des recommandations du Comité DESC, mise en œuvre du plaidoyer pour le budget participatif communal avec notamment l'organisation de 38 forums de quartiers pour l'identification et la priorisation des besoins, élaboration du plan de renforcement des capacités des cibles et des bénéficiaires devant permettre d'instruire les citoyens sur les DESC.

THAÏLANDE - Pour le respect des droits des travailleurs birmans

Terre des Hommes France soutient un programme conduit par FED (Foundation for Education and Development) dans la région de Mae Sot (au nord, à la frontière avec la Birmanie). Il a pour objectif le respect des droits des Birmans vivant en Thaïlande qui, malgré leur participation active à l'économie du pays, sont considérés comme « inexistants » par les autorités et victimes de nombreuses violations de droits, notamment du travail et à la santé.

Malgré le coup d'État du 22 mai 2014 par une junte militaire qui a affecté la mise en œuvre des actions, nos partenaires ont continué leurs activités afin d'appuyer les migrants birmans pour qu'ils connaissent leurs droits et puissent les faire valoir. Ainsi, 148 personnes, dont 65 % de femmes, ont été formées à leurs droits, aux lois thaïlandaises et notamment aux nouvelles règles s'appliquant depuis le coup d'État ainsi qu'aux recours possibles.

Afin d'aller au plus près des populations, l'équipe de FED a intensifié l'organisation de discussions au sein même des communautés isolées (88) auxquelles ont participé 1 486 migrants, en majorité des femmes (61 %). Pour faire face aux situations d'urgence, 291 personnes dont 70 % de femmes ont été accueillies dans un refuge : des travailleurs ayant perdu leur emploi ou ayant eu un accident du travail, des femmes enceintes licenciées, des victimes de violence domestique, des personnes faisant face à des problèmes familiaux ou de santé. En plus de l'appui à des cas individuels de migrants exploités ou abusés, FED a aussi permis à 391 ouvriers de la même entreprise d'obtenir de leur employeur compensation pour le non-respect de la loi thaïlandaise.

Enfants birmans : itinéraire des droits de l'homme

Démarré en 2013, dans le cadre de la campagne Destination inconnue destinée à protéger les enfants en déplacement, le programme mis en place par Terre des Hommes France

et FED vise à renforcer leurs capacités à se défendre eux-mêmes lorsque leurs droits sont bafoués.



Initié à Phang Nga au sud de la Thaïlande, ce projet a été étendu en 2014 à la région de Mae Sot, au nord du pays. Au cours de l'année, 35 adolescents birmans de 13 à 18 ans ont reçu une formation sur les droits de l'Homme et plus spécifiquement sur les droits des enfants grâce à des méthodes adaptées. Ils ont été aussi formés aux techniques de prise de photos et réalisation de vidéos. Grâce à ces ateliers, ils ont pu approfondir la connaissance de leur statut de « jeunes » en se basant également sur la Convention internationale des droits de l'enfant. Formés puis formateurs, les adolescents ont pu, à leur tour, transmettre à 337 autres enfants et jeunes leurs connaissances sur les droits au cours de 12 sessions de formation. En tout ce sont plus de 700 enfants birmans, de 10 à 18 ans, vivant en Thaïlande dans les régions de Mae Sot et Phang Nga qui ont bénéficié du programme. En France, un important travail de communication a été fait à partir d'un petit documentaire réalisé par Terre des Hommes France en novembre 2014 lors d'une rencontre avec ces jeunes et leurs familles.

Ce projet a été soutenu par



PHILIPPINES - Impliquer les populations pour le respect de leurs droits

Terre des Hommes France soutient l'organisation PhilRights, (Philippine Human Rights Information Center) dans son travail de création d'outils pour répertorier et documenter les cas de violations de droits, d'accompagnement des victimes dans les procédures judiciaires et dans des actions de plaidoyer afin d'obtenir le respect de leurs droits au logement, à l'alimentation, à l'éducation, à la santé et au travail.

En 2014 la problématique du détournement de fonds publics (dont ceux destinés aux victimes du typhon Haiyan en novembre 2013) par des fonctionnaires et des élus, a été une préoccupation conjointe du gouvernement et de la société civile. Malgré ce contexte, PhilRights a continué à défendre les populations pour qu'elles aient droit à des conditions de travail décentes, à la liberté d'association, à la protection contre le travail forcé, à une alimentation adéquate, au plus haut standard atteignable de santé physique et mentale, à un logement correct et à l'éducation. Par le biais de son travail en réseau, du dialogue avec les autorités et la commission des droits de l'Homme, de l'adoption de plusieurs résolutions parlementaires et propositions de lois, de l'appui direct à des mobilisations, notre partenaire poursuit son aide aux familles victimes d'expulsions forcées, de problèmes de santé, souffrant de la faim et n'ayant pas accès à l'éducation, aux travailleurs et aux populations autochtones dont les terres ancestrales sont confisquées et polluées par des compagnies minières.

INDE - Pour la dignité des populations marginalisées

Dans l'État du Tamil Nadu et à Pondichéry, au sud du pays, Terre des Hommes France soutient FEDINA (Foundation for Educational Innovation in Asia) dans son programme de promotion de l'accès aux droits fondamentaux pour les populations marginalisées : dalits, femmes, travailleurs en milieu urbain et rural. Les deux objectifs du projet sont de lutter contre les discriminations subies par les femmes et les dalits et contre les violations des droits fondamentaux de ces populations.



Au cours de l'année, des actions d'information et de sensibilisation de la population (dans les bidonvilles, les villages, les usines, par le biais du théâtre de rue, des visites, des chants militants, etc.) ont eu lieu dans plus de 300 villages sur des thèmes tels que la syndicalisation des travailleurs ruraux, le non-paiement des salaires, l'augmentation des prix, le salaire des rouleuses de bidees. Des syndicats, des groupements de femmes, des groupements de dalits et des groupements NREGA (National Rural Employment Guarantee Act) créés après ces actions et représentant près de 20 000 personnes ont été accompagnés par les organisations membres du réseau FEDINA.

Ce projet a été soutenu par



GUATEMALA - De la construction de la citoyenneté à la démocratie participative

En juin 2013, Terre des Hommes France et le Mouvement Tzuk Kim Pop, son partenaire depuis 2008, lançaient un nouveau programme ayant pour objectif d'aider les populations mayas de la région du Haut plateau occidental afin que les politiques municipales répondent

à leurs besoins et prennent en compte les droits humains. Il vise plus précisément à accompagner les autorités municipales et les représentants de la société civile sur des questions relatives à l'éducation, à la santé, aux droits des femmes, à l'environnement et au développement économique.

Les « diagnostics participatifs » ont permis de déterminer des pistes d'actions à mener auprès des pouvoirs publics, des commissions municipales et des populations ciblées. Ils ont surtout révélé de nombreuses difficultés que le programme tente de résoudre grâce à des ateliers de sensibilisation et des modules de formation à destination des acteurs clés comme les professionnels des différents secteurs (professeurs, médecins, entrepreneurs, fonctionnaires), les citoyens et les conseillers municipaux.

Les résultats se font déjà sentir : plusieurs commissions ont été redynamisées, avec l'intégration de représentants de la société civile (parents d'élèves, sages-femmes traditionnelles, comités de citoyens gérant l'accès à l'eau, groupes de femmes, etc.) et le renforcement des capacités de leurs membres.

Le projet est cofinancé par l'Agence française de développement.



COLOMBIE - Lutter contre les violences faites aux femmes

Depuis juin 2014, Terre des Hommes France est partenaire de l'organisation colombienne Taller Abierto. Le projet se déroule à Buenaventura, le port le plus important du pays, aujourd'hui considérée comme une des villes les plus dangereuses. La population y est prise en otage par des groupes armés dans un contexte socio-politique très complexe qui engendre tout un ensemble de violences. Dans ce contexte, les femmes et les enfants sont en première ligne et sont victimes de nombreuses violences physiques, sexuelles, et psychologiques.



Dans le cadre du projet, Taller Abierto a pris en charge plus d'une centaine de femmes (dont 80 % sont Afro-descendantes). 65 d'entre elles ont suivi une formation sur les lois et mécanismes existant en Colombie afin de lutter contre la violence. Elles sont devenues des « promotrices » pouvant à la fois faire de la prévention en la matière dans leur quartier et venir en aide à leurs voisines victimes de maltraitance. Elles ont également organisé des rencontres communautaires avec d'autres femmes afin de partager leurs connaissances. L'équipe de Taller Abierto a accompagné juridiquement 25 femmes victimes de violences sexuelles, familiales ou menacées directement. Après seulement sept mois de mise en œuvre du programme, des changements sont déjà visibles. Beaucoup de femmes se disent plus fortes, connaissent leurs droits, apprennent à se valoriser en tant que femmes, à identifier les situations qu'elles vivent et dans lesquelles leurs droits ne sont pas respectés.

PÉROU - Appuyer les populations autochtones victimes d'exploitation minière et pétrolière

En août 2014, Terre des Hommes France s'est engagée au Pérou aux cotés de l'organisation FEDEPAZ (Fundacíon Ecuménica para el Desarollo y la Paz) pour accompagner les communautés autochtones victimes de projets miniers et pétroliers incontrôlés, menaçant leur environnement et leurs modes de vie. À travers la formation, le renforcement de leurs organisations et un accompagnement dans les démarches, FEDEPAZ soutient les communautés locales pour qu'elles puissent faire respecter leurs droits et obtenir des dédommagements.



Concrètement, Terre des Hommes France apporte son soutien à FEDEPAZ dans ses actions d'appui aux populations autochtones affectées par l'exploitation pétrolière du lot 192 en Amazonie péruvienne, notamment à la communauté Awajun de Supayacu menacée par un projet d'exploration minière, et plus globalement pour la défense des leaders criminalisés dans tout le pays.

MEXIQUE - Renforcer les alliances pour le respect des droits dans les politiques

2014 a marqué la fin de notre partenariat au Mexique avec les organisations de REMISOC (Red Mexicana de Investigadores de la Sociedad Civil). Afin de valoriser les actions réalisées au cours de douze années de travail conjoint, notre partenaire a été invité à participer au Congrès de Terre des Hommes France, en mars 2014, pour en faire le bilan.

LE PLAIDOYER

Les actions de plaidoyer menées par Terre des Hommes France consistent à plaider publiquement en faveur d'une cause auprès des gouvernements, des Parlements, des médias et de l'opinion publique afin d'influer sur des décisions ou orientations politiques. Il s'agit de construire un argumentaire, ancré dans des valeurs et mettant en avant des mesures concrètes, afin de démontrer qu'une autre politique est non seulement souhaitable mais possible.

Pour ce faire, Terre des Hommes France agit en alliance avec d'autres organisations françaises et européennes pour mettre en œuvre une mobilisation, des actions et des stratégies communes. Ainsi, l'association est membre de la Plateforme française pour les droits économiques, sociaux et culturels (Plateforme DESC), du CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement), de Grupo Sur, de Coordination SUD, du Forum citoyen pour la responsabilité sociale des entreprises (FCRSE) et du Collectif Éthique sur l'étiquette.

Agissant *pour le droit à vivre dignes* pour tous, Terre des Hommes France réalise son plaidoyer sur la base de trois axes principaux complémentaires et transversaux : le respect et la promotion des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), l'approche du développement basé sur les droits humains, la cohérence.

Respect et application des DESC



À l'occasion du pré-examen du rapport de la France par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Comité DESC) des Nations unies, prévu en mars 2015, la Plateforme DESC a rédigé un rapport, dit alternatif ou contradictoire, sur l'application des droits économiques, sociaux et culturels dans notre pays.

Deuxième rapport de ce genre, il analyse de façon critique dans quelle mesure la France satisfait aux obligations qui lui incombent en vertu du PIDESC. Il aborde 21 thématiques et contient 217 recommandations.

Engagement de Terre des Hommes France



Depuis 2013, Terre des Hommes France s'est engagée davantage dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) en matière de respect des DESC et prend part aux actions menées par le Forum citoyen pour la RSE. Elle a ainsi notamment participé au plaidoyer pour l'adoption d'une proposition de loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres. Dans cette optique, l'association a organisé en octobre 2014 une journée de FORMaCTION, qui a réuni plus de 70 personnes, sur le thème « Impunité des multinationales : Quand l'État donne le droit d'être irresponsable ».

Sensibilisation

En 2014, Terre des Hommes France a réalisé, en coopération avec le CCFD-Terre Solidaire et la Ligue des droits de l'Homme, plusieurs ciné-débats à destination de lycéens de la ville de Saint-Denis. Un premier à partir du film *Les roses noires* sur le quotidien d'adolescentes de banlieue. Deux autres lors de la Quinzaine antiraciste et solidaire de Saint-Denis : *Caravane 55*, documentaire sur la situation des Roms, et *Les jours heureux* sur la création du programme du Conseil National de la Résistance en 1943-1944. Ces différentes projections ont permis d'interpeller les élèves et d'échanger avec eux sur des questions, thématiques et idées reçues parfois sensibles.

Le Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels



Hémicyle de l'Assemblée nationale.

Le 13 novembre 2014, après adoption par l'Assemblée nationale et le Sénat, le Président de la République a promulgué la loi n° 2014-1352 autorisant la ratification par la France du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

La Plateforme française pour les droits économiques, sociaux et culturels, coordonnée par Terre des Hommes France, salue ce vote historique qui marque une avancée majeure pour la protection et la justiciabilité de l'ensemble des droits humains en France.

Adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 2008, ce Protocole vise à renforcer le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels que la France a ratifié en 1980. En cela, il ne crée pas de nouveaux droits, mais fournit un moyen de faire appliquer ceux déjà reconnus dans le Pacte : droit au travail, à la santé, à l'éducation, à la nourriture, à l'eau, à des installations sanitaires, au logement, à la sécurité sociale, à un environnement sain et à la culture.

Entré en vigueur le 5 mai 2013, il permet aux victimes de violations de leurs droits économiques, sociaux et culturels d'avoir accès à un recours au niveau international, au même titre que pour les droits civils et politiques, lorsqu'elles n'ont pas pu obtenir justice au niveau national.

Les tribunaux français étant réticents à reconnaître l'applicabilité directe des droits reconnus dans le Pacte, ce Protocole, qui ouvre une nouvelle voie de recours, fournit un outil indispensable aux personnes dont les droits sont violés ou la dignité bafouée, en particulier celles qui vivent dans la pauvreté.

Le Congrès de Terre des Hommes France

Le Congrès, qui s'est tenu à Paris en mars 2014, a prolongé le cinquantième anniversaire de Terre des Hommes France, célébré tout au long de l'année précédente. Il avait pour objectif :

- l'évaluation de « l'approche du développement par les droits » comme processus de mobilisation citoyenne, d'inclusion sociale et de réduction des inégalités tout en ouvrant de nouvelles perspectives ;
- une analyse des enjeux de la solidarité dans une économie mondialisée où les inégalités s'accroissent au Sud comme au Nord ;
- l'expérience de l'association en matière de droits humains.

Les participants au Congrès ont débattu sur l'évaluation de ce concept relativement novateur de « l'approche du développement par les droits » dans trois des programmes de l'association. Les conclusions de ce travail montrent que cette approche est utile dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté. Elle permet un développement endogène en complément d'un développement conventionnel. Les effets et impacts sont variables selon les situations, notamment en ce qui concerne le plaidoyer.

Lors du Congrès a aussi été abordée l'action très positive de l'association en matière d'éducation à la citoyenneté dans le cadre scolaire, qui constitue un atout à exploiter. Cela a permis d'échanger et d'apporter des précisions sur les procédures à engager avec les communes et les écoles, les modalités d'intervention et de rétribution possibles, les garanties de respect de la propriété intellectuelle pour les outils mis au point, leur référencement dans les centres de documentation pédagogique, la coordination avec d'autres intervenants sur les mêmes créneaux. Il a également mis en évidence que Terre des Hommes France doit développer la création de réseaux pour plus d'efficacité, en prenant en compte l'apparition de nouveaux droits, notamment celui à un environnement sain (écologie).

En conclusion, le Congrès a constitué un moment fort de la vie de Terre des Hommes France, très satisfaisant du fait de la qualité des débats.

ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

En 2014, Terre des Hommes France comprend 21 délégations et 3 correspondants locaux. À la fin de l'année, on compte 469 adhérents, dont 22 nouveaux, un bon tiers d'entre eux étant actifs en délégations. Les adhérents et les bénévoles de l'association sont, soit des membres isolés, soit regroupés pour constituer une délégation départementale.

Ils s'engagent résolument tout au long de l'année pour soutenir les actions nationales et internationales de l'association en réalisant des actions de sensibilisation et d'éducation aux droits sur leur territoire et sont particulièrement impliqués en matière de recherche de fonds.



Participants à la course des Héros au profit de TdHF.

Informer et sensibiliser pour mobiliser

Les membres des 21 délégations départementales assurent une mission primordiale d'information qui consiste à faire prendre conscience au grand public du non-respect des droits humains, en France et dans les pays du Sud, et à lui faire connaître les actions réalisées par Terre des Hommes France et ses partenaires pour la mise en œuvre et la défense de ces droits.

Adhérents et bénévoles participent à la diffusion des pétitions, interviennent dans les écoles, collèges, lycées, sont en relation avec les médias locaux et régionaux.

Tout au long de l'année, les délégations organisent de multiples manifestations telles que des soirées-débats avec projection de films sur le thème des droits humains et présentation des programmes soutenus par l'association, des expositions dans des lieux publics et des établissements scolaires, etc. Quelques-unes éditent un journal afin d'informer de leurs actions les adhérents, les sympathisants, les donateurs de leur département.

Par ailleurs, elles sont membres de collectifs d'associations constitués pour l'organisation d'événements de plus grande ampleur : la Quinzaine du commerce équitable, la Journée des droits de l'enfant, la Semaine de la solidarité internationale, etc.

Financer les projets

Si la collecte de fonds est indispensable pour financer les programmes, elle permet aussi de soutenir des artisans, des travailleurs et des artistes des pays de ses partenaires mais aussi en France, grâce à la démarche de proximité des délégations départementales.

Participer à des braderies et marchés de Noël, organiser des concerts, loteries, brocantes, foires aux livres et ventes d'objets d'artisanat, proposer cartes de vœux et bougies en fin d'année, etc., sont autant de façons de faire appel à la générosité du public. Par exemple, lors de la Course des Héros en juin, sept coureurs de cinq délégations ont collecté 3 000 € pour Terre des Hommes France.

Certaines délégations procèdent au ramassage de cartouches d'encre d'imprimante ou de textile qu'elles revendent aux entreprises spécialisées dans le recyclage. Quelques-unes tiennent une boutique où des bénévoles proposent à la vente une sélection soignée des vêtements récupérés.

Les magasins de Terre des Hommes France

- **Ardèche :** 17, rue Jean Jaurès - Aubenas
- **Aveyron :** 12, rue Jean Moulin - Saint-Affrique
- **Charente** : 102, rue Firino Martell - Cognac
- **Côtes-d'Armor :** 1, rue de Beauchamp - Lannion

Valorisation du bénévolat
506 977 €

En 2014, au total, ce sont plus de 53 200 heures de bénévolat qui ont été effectuées par les membres de Terre des Hommes France et de l'association locale du Haut-Rhin, dont 64 % dédiées à la collecte de fonds et 26 % aux actions de sensibilisation. Le renforcement et le développement de son réseau d'adhérents et de bénévoles sont essentiels pour garantir la réalisation de la mission de Terre des Hommes France et le soutien de ses partenaires.



ZOOM SUR...

En 2014 Terre des Hommes France comptait 21 délégations, 3 correspondants locaux et 469 adhérents, dont environ un tiers sont actifs au sein des délégations. Environ 375 bénévoles (non adhérents) viennent prêter main forte aux membres des délégations pour certaines manifestations. Une salariée assure les activités de vente de la délégation ardéchoise dans son magasin d'Aubenas (07).

Implication des délégations départementales...

... Auprès des jeunes

Rappelons que l'éducation aux droits a fait l'objet d'une résolution lors du Congrès de l'association en mars 2014, validée par l'Assemblée générale en ces termes : « Pour développer en France et en Europe une prise de conscience et une appropriation des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux par différents publics : jeunes, élus, personnels de justice, etc., Terre des Hommes France devrait se doter de moyens dédiés à cette éducation, avec l'élaboration d'outils adaptés s'appuyant sur ses projets de solidarité internationale ». Ainsi, de nombreuses initiatives à destination du public jeune sont menées dans les délégations : actions de sensibilisation dans les écoles, interventions dans les collèges et lycées, clubs des solidarités, etc.

... Pour la communication

Le siège national a une responsabilité dans le rayonnement de l'association par ses actions de communication. Les délégations peuvent elles aussi communiquer sur leurs actions et événements. S'adressant directement à un public local, elles ont plus de facilités pour diffuser les objectifs et les programmes de Terre des Hommes France dans les médias locaux avec lesquels elles entretiennent une relation de proximité. Cinq délégations (DD 33, 35, 39, 42, 72) publient un journal départemental qui leur permet de renforcer le lien avec leurs membres, sympathisants et donateurs. Certaines ont créé leur propre blog ou site Internet, la DD 16 (http://terredeshommes-cognac.centerblog.net/) et la DD 25 (http://terredeshommesdoubs.org/). Cette dernière dispose également de sa propre page Facebook. D'autres délégations, comme celles de la Sarthe et des Hauts-de-Seine (DD 72 et 92), communiquent directement avec leur réseau via une lettre d'information.

... Pour la mobilisation interne

Le dynamisme d'une délégation repose sur la mobilisation de ses membres. Ainsi, les délégations organisent divers événements pour fidéliser leurs membres : la traditionnelle galette des rois en Ardèche (DD 07), la rencontre des bénévoles organisée dans la Loire (DD 42), le livret d'accueil du nouvel adhérent réalisé par la délégation de Charente (DD 16) sont des exemples parmi d'autres du type d'initiatives mobilisatrices. Enfin, il existe une réelle collaboraiton entre délégations afin de mutualiser les expériences et, éventuellement, de reproduire les bonnes pratiques.

NOTRE ORGANISATION

Le Conseil d'administration

Terre des Hommes France est régie par la « loi de 1901 » relative au contrat d'association et par deux textes : les statuts et le règlement intérieur. L'article 10 des statuts précise le rôle du Conseil d'administration, garant des orientations votées lors de l'Assemblée générale et instance décisionnelle. Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale au scrutin secret, pour trois ans, à la majorité absolue.

Le Comité des sages

Organe de vigilance et de conseil interne, il est composé de trois à cinq membres élus par l'Assemblée générale pour un an. Les « sages » sont à la disposition du Conseil d'administration et du Bureau pour les conseiller et les alerter sur les dysfonctionnements qu'ils seraient amenés à constater. Le Comité peut être saisi par tout membre de Terre des Hommes France, selon les procédures définies à l'article 13 du règlement intérieur.

Les commissions

Au nombre de huit, ce sont des groupes d'action et de réflexion ayant un champ de compétence géographique ou thématique. Leurs membres se réunissent généralement au siège de l'association à Saint-Denis. Ouvertes à tous les adhérents sans condition d'ancienneté, chacune d'elles est responsable des programmes de son domaine et peut faire des propositions au Conseil d'administration afin d'améliorer les actions de l'association.

Les salarié(e)s

Pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés, Terre des Hommes France s'appuie sur une équipe compétente et motivée de huit salarié(e)s. Chacun d'eux participe au bon fonctionnement et à la réalisation des missions : sérieux du partenariat, crédibilité de l'association vis-à-vis des institutions publiques, efficacité des programmes soutenus, impact du plaidoyer mené en réseaux et pertinence dans la communication et la collecte de fonds.

Terre des Hommes International Federation

Terre des Hommes France est membre de la Fédération internationale Terre des Hommes qui regroupe dix organisations autonomes. L'engagement de l'association en son sein fait partie de ses stratégies d'alliance afin d'être plus visible auprès des Nations unies, de l'Union européenne et dans les chantiers internationaux.

Terre des Hommes France apporte clairement sa contribution à la Fédération, entre autres par son implication dans la campagne « Destination inconnue » (www.destination-unknown.org) lancée en France en octobre 2013 et également au quotidien, par l'élaboration d'outils pédagogiques, de mécanismes pragmatiques pour mettre en œuvre les exigences de redevabilité, de positionnement en plaidoyer, notamment en matière de droits de l'enfant lesquels sont implicitement liés aux droits économiques, sociaux et culturels. Cela se construit dans la collaboration, les avancées avec les membres des autres organisations Terre des Hommes.

Pour en savoir plus : www.terredeshommes.org

LES ASSOCIATIONS LOCALES

Actuellement au nombre de deux, les associations locales sont autonomes dans la gestion de leur budget, le choix des programmes et des partenaires qu'elles soutiennent. Elles s'engagent à respecter les statuts de Terre des Hommes France et les orientations votées par l'Assemblée générale nationale ; elles contribuent financièrement à son budget par une cotisation spécifique.

Les comptes financiers de l'association locale du Haut-Rhin sont intégrés à ceux de Terre des Hommes France.

Association locale du Haut-Rhin (AL 68)

Amérique latine

- **Haïti** - Soutien renouvelé au Foyer Maurice Sixto à Port-au-Prince qui accueille les enfants placés en situation de domesticité.



Pour en savoir plus : www.tdhf68.org

Afrique

- **Mali** - Programme d'aide à l'urgence de la commune rurale de Madiama avec l'association Siguida Yiriwa Ton.

- **Madagascar** - Évaluation du programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'association Vozama.

- **Togo** - Réalisation du projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de 14 villages de la préfecture de l'Ogou avec l'Association Cité de la Lumière (ACL). Le centre de santé financé en partenariat avec Coup de Coeur pour le Togo (CCT) a été pris en charge par le service de santé du pays.

- **Burkina Faso** - Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'association Seloghin Développement.

Asie

- **Bangladesh** - Nouveau contrat de trois ans avec l'ONG Shuktara pour intégrer des populations tribales de la région des Chittagon Hills Tract (sud-est du pays) dans le système bengali par l'éducation.
- **Philippines** - Renouvellement du partenariat avec KPLM pour le respect des droits des enfants dans les bidonvilles de Manille.
- **Népal** - C'est la dernière année du programme de développement pour l'accès à l'eau, la santé, l'éducation et l'artisanat avec Fair Action Nepal (FAN) dans un village du centre du pays.
- **Inde** - Dans le cadre du partenariat avec Terre des Hommes Inde, trois nouveaux projets ont vu le jour pour la sensibilisation des populations tribales à leurs droits afin d'améliorer leurs conditions de vie. Nouveau partenariat avec POPE pour l'émancipation des femmes dalits et tribales et l'accès à leurs droits.

Association locale de la Réunion (AL 974)

En 2014, année de transition, Terre des Hommes France Association locale de la Réunion a priorisé son action sur ses activités à Madagascar en faveur de la scolarisation des enfants. Ainsi à Mouramanga, elle soutient un projet de construction d'une école et vient en appui à l'hôpital par une aide à l'achat de médicaments et à l'application d'actions de planning familial.

LES COMPTES

Les comptes combinés regroupant ceux de Terre des Hommes France et de l'Association locale du Haut-Rhin, sont établis à partir des comptes individuels, certifiés respectivement par les Commissaires aux comptes des cabinets comptables CGEC (75012 Paris) et CGEX (68350 Didenheim).

Certifiés par le Commissaire aux comptes de Terre des Hommes France, les comptes combinés ont été présentés et votés à l'Assemblée générale de l'association.



Terre des Hommes France est membre du Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. À ce titre, le Comité est le garant du respect par l'association de ses engagements, principalement en matière de transparence financière.

Pour en savoir plus : www.comitecharte.org

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF exprimé en euros	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
Total actif immobilisé	**579 434**	**575 511**
Stock de marchandises	62 293	76 247
Autres créances	126 709	95 025
Disponibilités	2 286 816	2 409 537
Total actif circulant	**2 475 818**	**2 580 809**
TOTAL ACTIF	**3 055 252**	**3 156 319**
PASSIF exprimé en euros	**Net au 31/12/2014**	**Net au 31/12/2013**
Réserves	2 330 051	2 093 877
Résultat de l'exercice	41 308	236 174
Total des fonds associatifs	**2 371 359**	**2 330 051**
Total des fonds dédiés	**527 865**	**689 464**
Dettes et provisions pour risques	**156 028**	**136 805**
TOTAL PASSIF	**3 055 252**	**3 156 319**

LES RÉSERVES

Elles cumulent les résultats positifs depuis la création de Terre des Hommes France.

Elles intègrent principalement l'effet de la cession de l'ancien siège en 2007 et les excédents des deux derniers exercices. Elles représentent deux exercices comptables courants d'avance.

L'Assemblée générale de juin 2013 a décidé de procéder à une utilisation partielle et pluri-annuelle des sommes allant au-delà d'un exercice courant.

LES FONDS DÉDIÉS

Ils comprennent principalement des subventions dont l'utilisation s'échelonne sur plusieurs exercices ainsi que sur le programme emploi du legs Stutzmann.

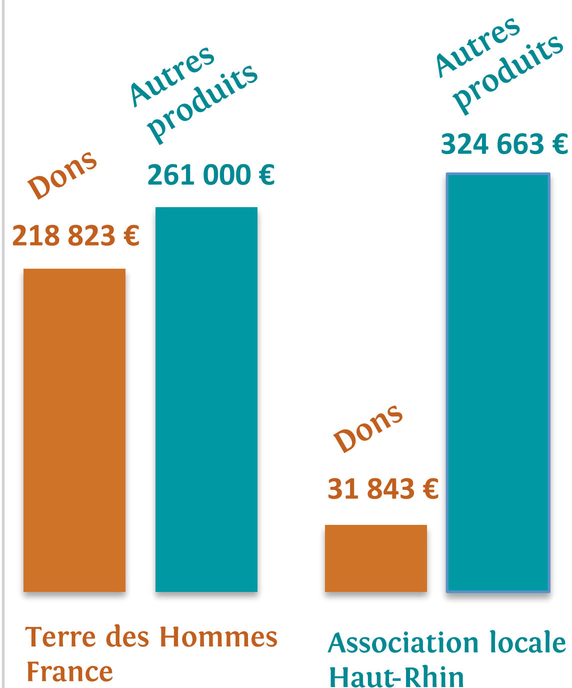
LES DETTES ET PROVISIONS

Elles sont essentiellement composées de dettes courantes (fournisseurs, dettes fiscales et sociales).

UNE ANNÉE DE RELANCE

Grâce à un legs important d'un montant de 764 624 € reçu en 2013, le Conseil d'administration de Terre des Hommes France avait décidé de conduire un programme de relance sur cinq ans s'élevant à 626 240 €. L'année 2014 a été celle du lancement de ce plan qui repose sur le renforcement des missions sociales, l'organisation d'un atelier international d'échanges d'expériences ainsi que le développement des délégations départementales et des ressources.

RESSOURCES TOTALES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC 836 329 €



LES AUTRES TYPES DE RESSOURCES



UN PROGRAMME DE RELANCE

Cette année il a été affecté pour un montant de 174 572 € :

- 36 900 € pour les missions en Amérique latine ;
- 71 542 € pour les missions en Afrique ;
- 56 649 € pour les délégations et les ressources ;
- 9 481 € pour le programme d'échange d'expériences.

ASSOCIATION LOCALE DU HAUT-RHIN

Ressources collectées auprès du grand public : 356 506 €

Elles contribuent au soutien des ONG locales partenaires dans une dizaine de pays.

Indirectement, la collecte de textiles permet de salarier une vingtaine de personnes en insertion dans le centre de tri et de recyclage du partenaire le Relais Est.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Il repose sur la générosité des donateurs de l'association et les actions de collecte de fonds de ses délégations départementales.

Afin de conserver son indépendance et sa liberté d'actions pour la défense de tous les droits humains, Terre des Hommes France s'engage à consacrer la majeure partie des dons issus de la générosité du public à ses missions sociales concernant le soutien de ses partenaires, le plaidoyer et la sensibilisation du public en France.

En ce qui concerne les frais de fonctionnement et de collecte de fonds, ils sont couverts par des ressources spécifiques provenant notamment des cotisations des adhérents et de l'activité de revente de produits solidaires assurée par les adhérents et les bénévoles.

RESSOURCES TOTALES EN 2014

1 909 572 €

MONTANT AFFECTÉ AUX DÉPENSES

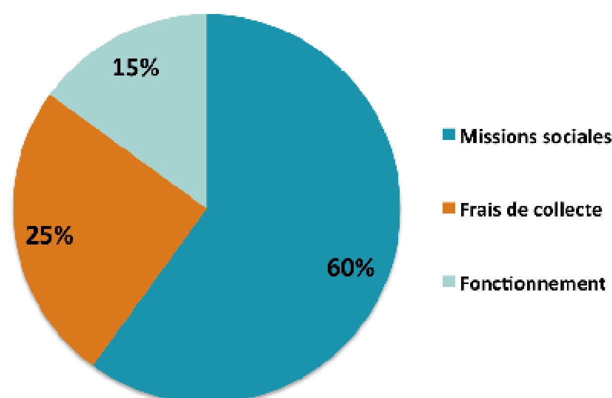
1 868 264 €

ENGAGEMENTS À RÉALISER

526 231 €

Il s'agit principalement du legs Stutzmann de 764 624 € reçu en 2013. Sur cette somme, 451 668 € financeront au cours des deux prochaines années les actions qui ont été définies dans le cadre de la politique de relance de l'association.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉALISÉES



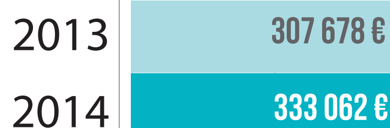
MISSIONS SOCIALES
806 322 €

Au total, 623 660 € ont été consacrés aux missions à l'étranger, c'est-à-dire au financement de nouveaux programmes, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à 2013. Il s'agit essentiellement des fonds versés aux partenaires et de la masse salariale correspondant au travail de chaque salarié(e) pour assurer le suivi ainsi que la recherche de partenariats.

Les dépenses pour les missions en France se sont élevées à 182 662 €, soit une diminution de 11 % par rapport à 2013. Elles concernent le siège de l'association et les délégations départementales en lien avec les actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'animation.

PROFESSIONNALISATION DE LA COLLECTE DE FONDS

Alors que l'Association locale du Haut-Rhin a diminué ses frais de collecte de fonds, Terre des Hommes France a choisi d'investir dans le développement de ses fonds propres par le recrutement de deux personnes qualifiées (une à plein temps et une à mi-temps) pour la refonte du site Internet et l'élaboration de campagnes directes d'appel aux dons.



FRAIS DE FONCTIONNEMENT

202 649 €

C'est une augmentation de 12,5 % par rapport à 2013, liée à des action de formation des adhérents et à la politique de relance.

EXCÉDENT DE L'EXERCICE

41 308 €

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES ET ASSOCIATIONS LOCALES

DD 04 - Alpes-de-Haute-Provence (Sisteron)
DD 07 - Ardèche (Aubenas)
DD 12 - Aveyron (Saint-Affrique)
DD 14 - Calvados (Caen)
DD 16 C - Charente (Cognac)
http://terredeshommes-cognac.centerblog.net/
DD 18 - Cher (Bourges)
http://everyoneweb.fr/terredeshommescher
DD 22 - Côtes-d'Armor (Lannion)
DD 25 - Doubs (Besançon)
http://terredeshommesdoubs.org/
DD 33 - Gironde (Bordeaux)
DD 34 - Hérault (Montpellier)
DD 35 - Ille-et-Vilaine (Rennes)
DD 39 - Jura (Champagnole

DD 42 - Loire (Saint-Étienne)
64 - Correspondant local (Ondres)
DD 65 - Hautes-Pyrénées (Gerde)
AL 68 - Association locale Haut-Rhin (Guebwiller)
DD 69 - Rhône (Meyzieu)
DD 72 - Sarthe (Le Mans)
73 - Correspondante locale (Albertville)
DD 74 - Haute-Savoie (Annecy)
75 - Correspondant local (Paris)
DD 76 - Seine-Maritime (Rouen)
DD 77 - Seine-et-Marne (Villeparisis)
DD 85 - Vendée (Les Sables-d'Olonne)
91 - Correspondant local (Saint-Escobille)
DD 92 - Hauts-de-Seine (Meudon)
AL 974 - Association locale La Réunion (Sainte-Clotilde)



POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

10 bis rue Suger
93200 Saint-Denis

tdhf@terredeshommes.fr

facebook.com/terredeshommesfrance

Toutes nos coordonnées sur :
www.terredeshommes.fr